

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°15 du 28 juin 2001 - 2 pages

Cultures Légumières
lutte raisonnée

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR :

Les populations de pucerons se maintiennent à des niveaux peu élevés.
Dans plusieurs parcelles les pucerons noirs commencent à s'installer, présence de pucerons aptères et de pucerons ailés.
Présence des punaises anthocorides et des coccinelles.
Il est encore trop tôt pour intervenir contre les pucerons noirs.

FINISTERE :

En règle générale, les populations de pucerons se maintiennent à des niveaux peu élevés.
Toutefois, dans les quelques parcelles où des petites colonies de pucerons noirs étaient observées les semaines passées, on assiste à une importante progression de celles-ci.
Présence de quelques punaises et de quelques coccinelles.
En règle générale, il n'est pas nécessaire d'intervenir contre les pucerons.
Dans les parcelles infestées par les pucerons noirs, intervenir avec PIRIMOR G à 0,75 kg/ha, insecticide moins agressif vis à vis de la faune auxiliaire et dont le délai d'emploi avant récolte est de 7 jours.

ILLE ET VILAINE :

Dans l'ensemble des parcelles, les populations de pucerons se maintiennent à des niveaux peu élevés.
Les pucerons noirs observés la semaine dernière dans quelques parcelles ne se sont pas développés.
La présence des punaises anthocorides est toujours remarquée.
Il n'est pas nécessaire d'intervenir contre les pucerons pour le moment.

POMME DE TERRE

MILDIOU

COTES D'ARMOR – ILLE ET VILAINE

Les attaques de mildiou continuent leur progression. Le mildiou est toujours actif.
Des contaminations importantes se sont produites. Nos modèles épidémiologiques prévoient de nouvelles contaminations.
MAINTENEZ LA PROTECTION.
Renouvelez les traitements en fonction de la persistance d'action des spécialités.
Respectez les délais d'emploi avant récolte.

FINISTERE

Les attaques de mildiou évoluent très lentement. Le mildiou est peu actif.
Des contaminations importantes se sont produites. Nos modèles épidémiologiques prévoient de nouvelles contaminations.
Appliquez les préconisations énoncées pour les Côtes d'Armor.

Prochain bulletin : le 5 juillet 2001



Artichaut : arrivée des pucerons noirs.
Pomme de terre : maintenir la protection.

Situation sanitaire mildiou des parcelles de pommes de terre suivies dans les Côtes d'Armor, le Finistère et en Ille et Vilaine

Région \ Classe		1 Pas de symptômes	2 Qq symptômes, pas de foyer	3 Foyer (s) constitué (s)
Côtes d'Armor (22)		Rares parcelles	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles
29	St Pol de Léon	Rares parcelles	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles
29	Le Conquet-Ploudalmézeau	Rares parcelles	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles
35	Ille et Vilaine (35)	Quelques parcelles	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

Tarif Courrier 555 Frs - Fax 655 Frs - Courrier électronique 355 Frs

P63

DORYPHORE

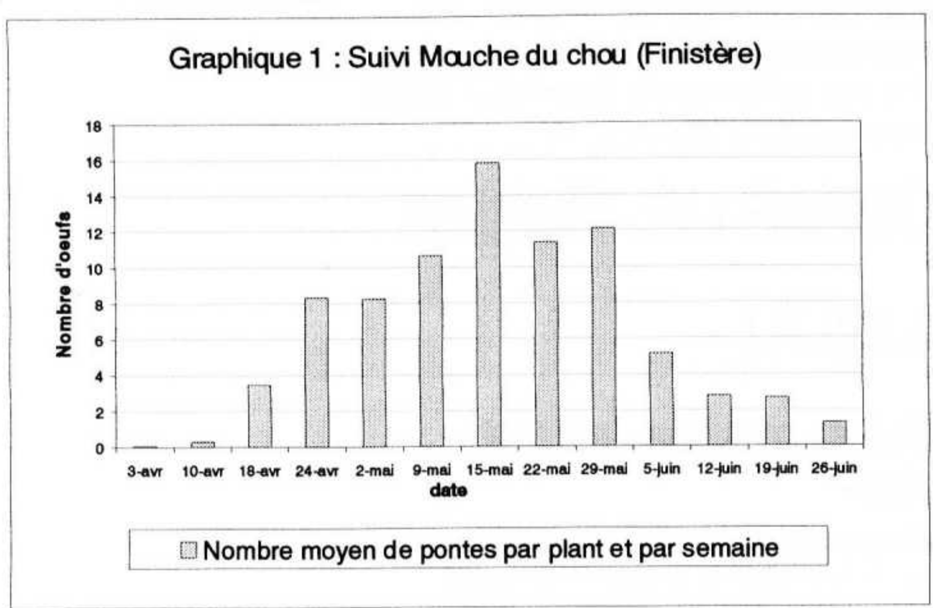
Des larves de doryphores ont été observés dans des parcelles à Saint Coulomb, Cancale, Saint Guinoux et à Saint Suliac.
En présence de doryphores, lors du traitement fongicide ajoutez un insecticide à la bouillie en vérifiant la compatibilité avec le fongicide utilisé. De nombreux produits sont homologués.

CHOU

MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR – FINISTERE - ILLE ET VILAINE

L'activité des mouches est quasiment inexistante pour l'ensemble de la zone de production, les pontes sont à un niveau très faible (Côtes d'Armor : moins d'un œuf en moyenne par pied et pour une semaine, Finistère : moins de 2 œufs, Ille et Vilaine : 1,5 œuf ; Cf. graphique 1, ci-dessous).
Compte tenu de la faible activité des mouches, il est inutile d'intervenir contre la mouche pour les cultures en place. Pour les pépinières, prévoir une protection pour les semences non traitées (traitement ou bâchage).



PUCERONS - TEIGNES - PIERIDES - ALTISES

FINISTERE

Malgré une légère augmentation, les populations de pucerons cendrés sont souvent faibles.
Les populations de chenilles de teigne, déjà peu importantes la semaine dernière, sont encore en baisse. Dans de rares parcelles, des populations de piérides sont observées sur jeunes plants ou sur plants proches de la récolte. Les altises ne sont plus observées.
Compte tenu de la faible pression de ces ravageurs dans la majorité des cas, il n'est pas nécessaire d'intervenir pour le moment. En cas de présence simultanée de pucerons et de chenilles de piérides, intervenez avec un produit à large spectre.

CULTURES BIOLOGIQUES

CHOU

MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR - FINISTERE – ILLE ET VILAINE

Les données d'observation sur l'activité des mouches du chou sont également valables pour la rubrique Cultures Biologiques (réseau d'observation comprenant également des parcelles en agriculture biologique). La détermination des pics d'activité doit permettre une meilleure gestion de la protection par bâchage des pépinières ou des plantations (seul moyen de protection actuellement efficace pour ce mode de production).
Compte tenu de la faible activité des mouches, les cultures en place n'ont pas besoin de protection. Par contre, maintenir la protection des pépinières par bâchage.

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR – FINISTERE - ILLE ET VILAINE

Les populations de pucerons verts sont inexistantes pour l'ensemble des parcelles. De ce fait, le nombre de pucerons parasités (momies et mycoses) est très faible. Des punaises prédatrices de pucerons et quelques larves de coccinelles sont toujours observées.
On observe très peu de pucerons noirs avec parfois quelques petits foyers très localisés.
Compte tenu du faible nombre de pucerons verts et noirs, il est inutile d'intervenir contre les pucerons.

POMME DE TERRE

MILDIOU

COTES D'ARMOR

Un développement du mildiou peut-être constaté pour des parcelles encore peu touchées suite aux contaminations de la semaine dernière. De nouvelles contaminations sont en cours et les foyers déjà présents sont également une source de contaminations.
Maintenez la protection contre le mildiou avec des interventions tous les 7 jours. Suivre l'évolution des risques dans les prochains bulletins. En cas de mildiou déclaré, privilégiez la fréquence des interventions (7 jours d'intervalle) en respectant les conditions d'utilisation des produits à base de cuivre. L'apport maximal de cuivre actuellement autorisé est de 5 à 8.7 kg/ha selon le type de cuivre apporté et la dose de cuivre contenu dans la spécialité commerciale (respectez les indications sur les étiquettes des produits).

FINISTERE - ILLE ET VILAINE

Malgré un développement du mildiou peu important, les premiers foyers peuvent être à l'origine de nouvelles contaminations pour certaines parcelles. De nouvelles contaminations sont en cours.
Mêmes préconisations que pour les Côtes d'Armor.